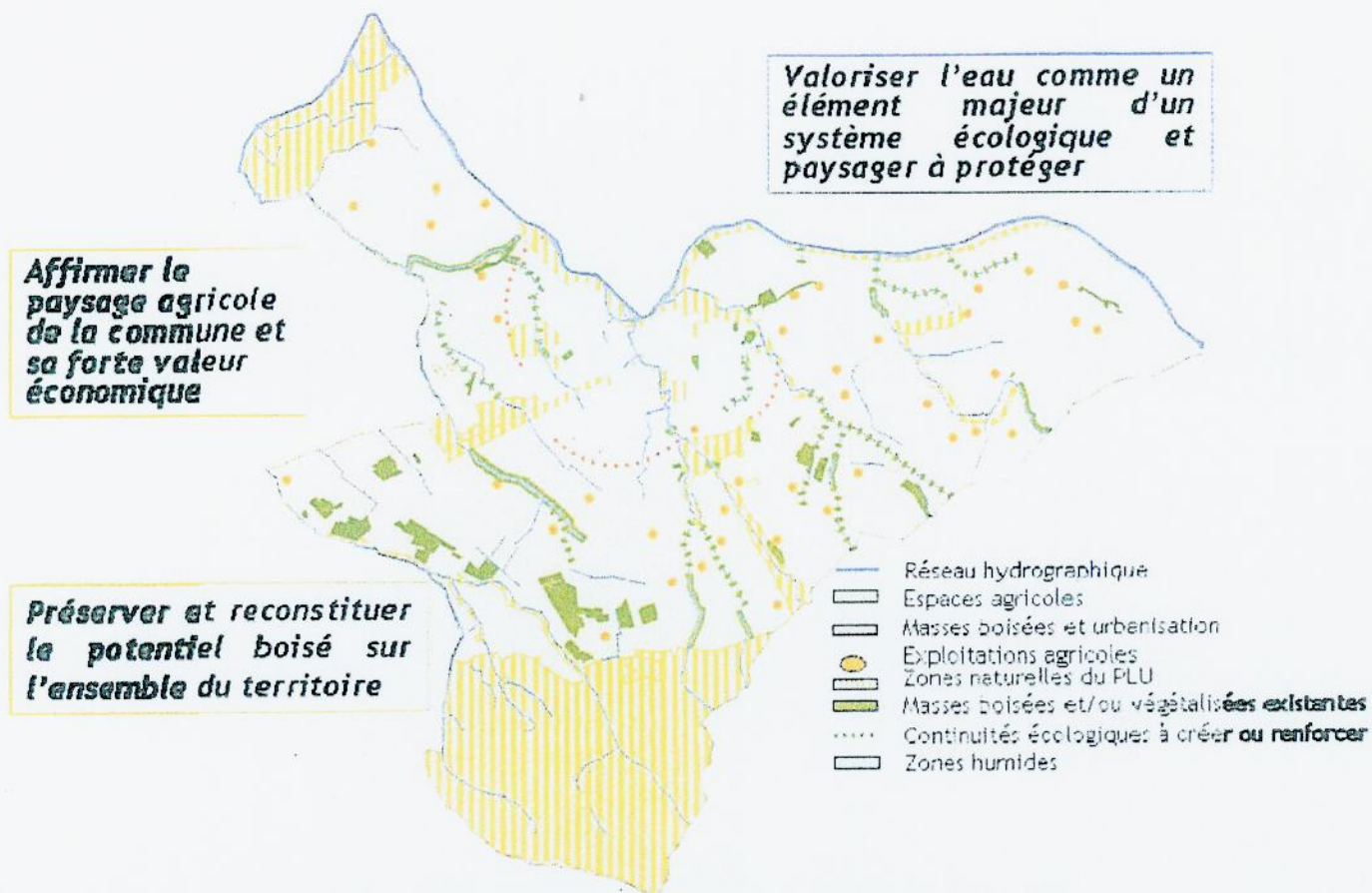


ANNEXE 1

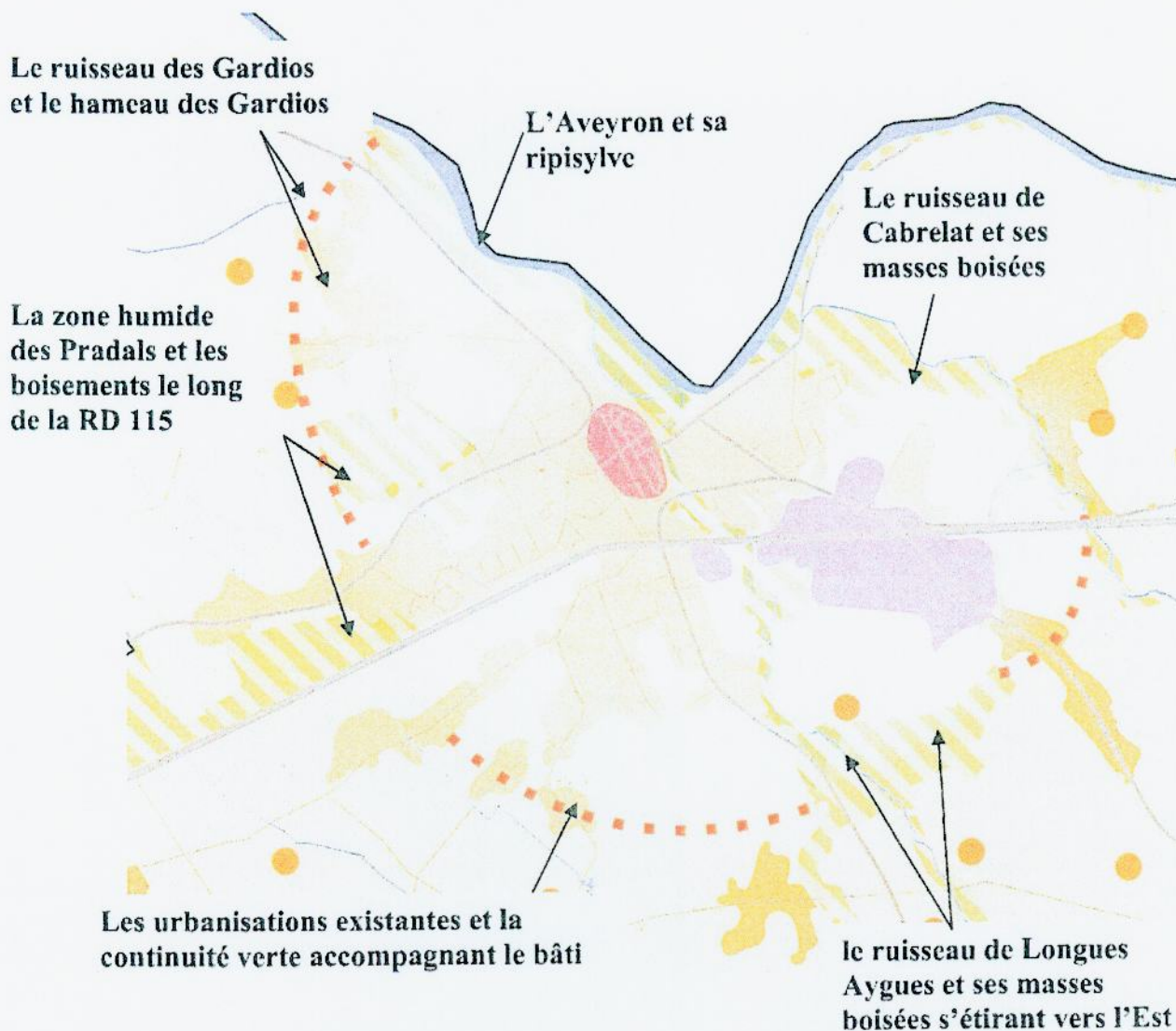
Carte de synthèse de l'axe 1 : la valorisation des espaces naturels et du grand paysage.



Jean-Claude DUPUIS dossier n° E12000222/31

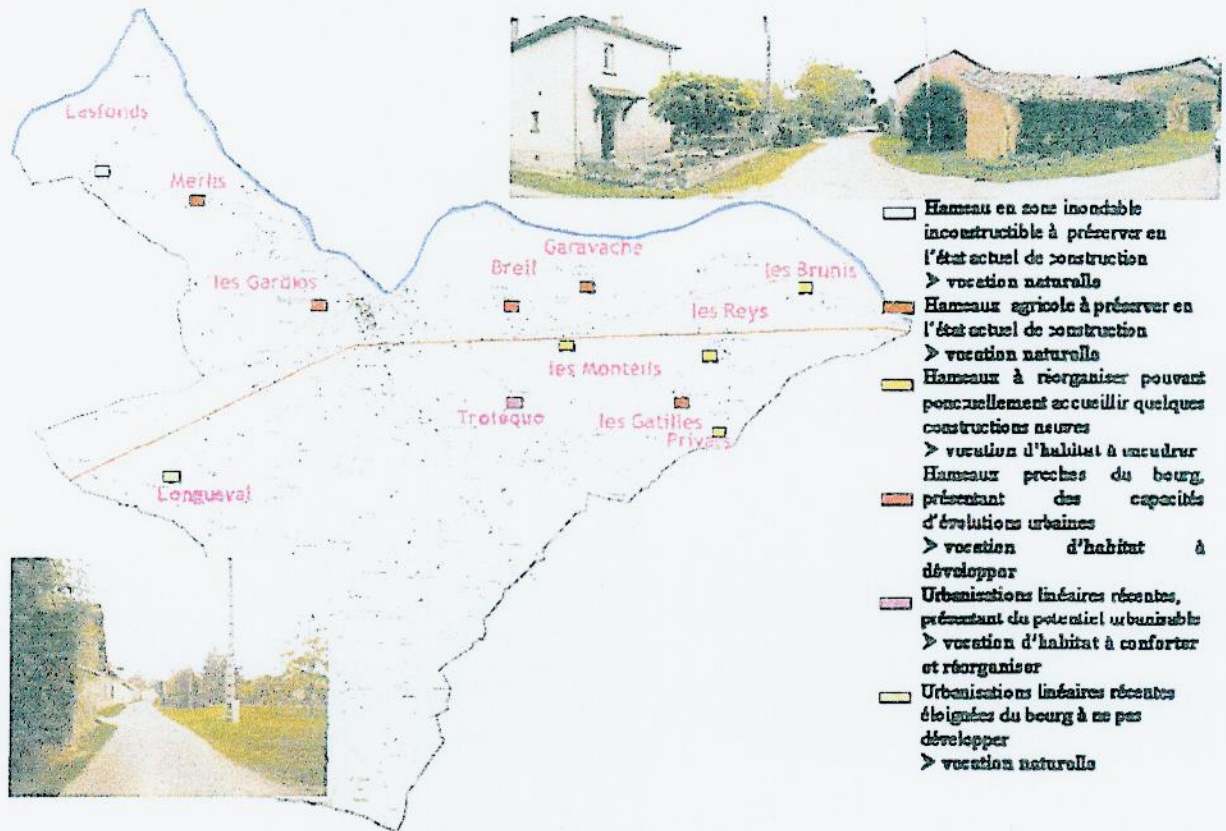
ANNEXE 2

Les limites de la zone urbaine :



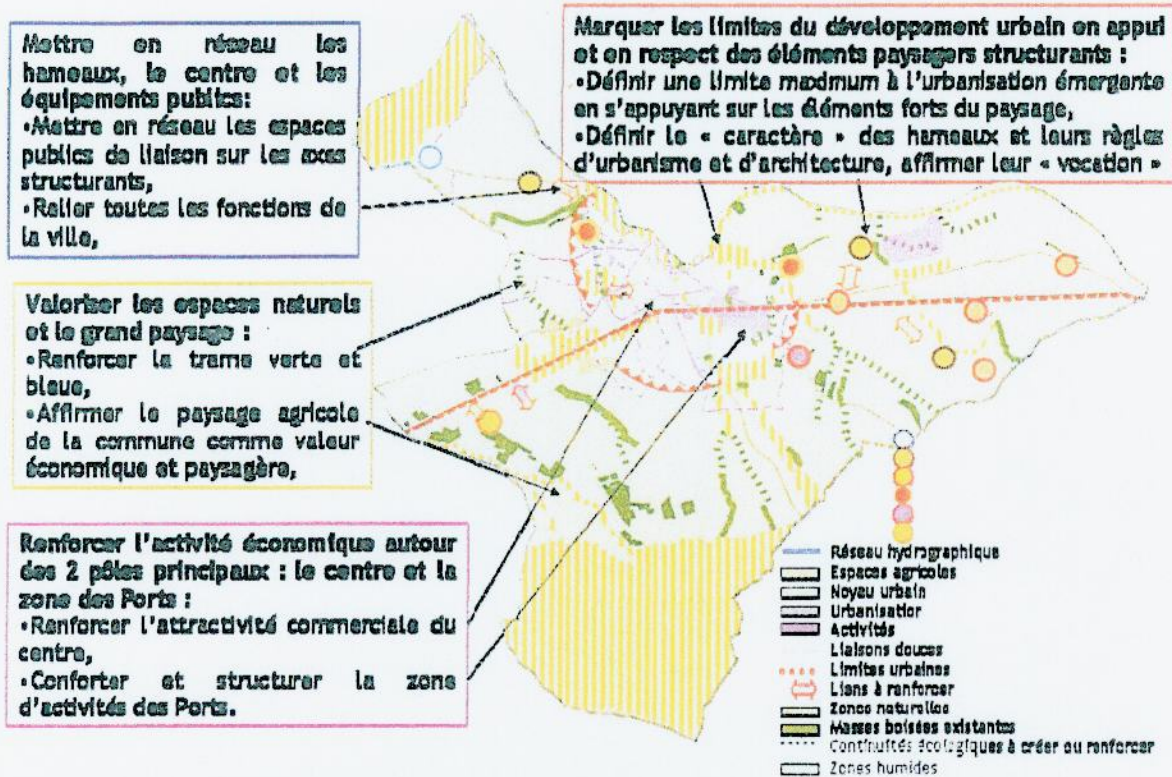
ANNEXE 3

Le souhait pour les hameaux à conforter et/ou à réorganiser est dans le cadre de cette révision du PLU, de « finir » une image en construisant les dents creuses en étoffant le bâti, et en mettant en place la réalisation d'une haie paysagère d'essences locales mélangées en périphérie, permettant de donner une continuité aux masses boisées et haies existantes et ainsi constituer un écrin autour de ces hameaux confortant leur identité.



ANNEXE 4

Carte de synthèse du Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune de Nègrepelisse :



ANNEXE 5

Carte de synthèse de l'axe 4 : Renforcer l'activité économique autour des 2 pôles principaux : le centre et la zone des Ports

